

Paris, le 17 décembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Deux personnalités engagées à la commission Diversité

Lors de sa réunion du 14 décembre 2010 le Conseil d'administration de la Conférence des grandes écoles :

- **a élu comme présidente de la commission Diversité : Florence DARMON**

Directeur général de l'École spéciale des travaux publics, membre du Conseil d'administration de la CGE et désormais membre du Bureau¹.

Ancienne élève de l'École Polytechnique (X 83), ingénieur du corps des Ponts et Chaussées (ENPC 88) et ancien auditeur de l'IHEDN (IH 56), Florence Darmon a débuté sa carrière dans les services des grands travaux du ministère de l'Équipement pour diversifier ensuite son parcours dans le secteur privé, au sein des majors de la construction, de l'immobilier et des services.

- **et a désigné comme animatrice du groupe Égalité Hommes-Femmes : Marie-Sophie PAWLAK**

Directrice des relations internationales de l'Institut supérieur de mécanique de Paris – Supméca.

Ingénieur chimiste (ESCOM 84), elle commence sa carrière en tant qu'ingénieur R&D chez 3M. Elle rejoint l'ESTACA en 1999 où elle dirige les relations internationales puis les relations extérieures et enfin le développement durable. Présidente fondatrice de l'association "elles bougent", créée en 2005 pour répondre au besoin des industriels d'une plus grande mixité de leurs équipes techniques (grâce aux témoignages et aux événements réalisés avec 53 partenaires académiques et industriels et 450 marraines de l'association). Chevalier de la Légion d'Honneur.

Rappelons que **la commission Diversité rassemble trois groupes :**

- **Ouverture sociale : animé par Chantal DARDELET**, Responsable du Pôle Égalité des chances de l'ESSEC.

La CGE a signé en 2005 la Charte pour l'Égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence et vient de publier le *Livre blanc de l'Ouverture sociale des grandes écoles* qui présente un état des lieux des réalisations des écoles dans ce domaine.

- **Handicap : animé par Hervé LABORNE**, directeur de l'ESME-Sudria

La CGE a signé, en 2008, la Charte CGE-Handicap avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. S'appuyant sur un réseau de référents dans les écoles, le groupe travaille à développer l'accès à la formation et l'insertion professionnelle des handicapés, en liaison avec les entreprises et l'AFNOR.

¹ Le Bureau de la CGE est constitué des membres élus et des présidents des commissions permanentes

- **Egalité Hommes-Femmes : animé par Marie-Sophie PAWLAK**

La CGE a signé, en 2005, la Convention pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et, en 2006, la Convention pour l'Egalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Avec un réseau d'une centaine de référents et en liaison avec les entreprises et d'autres associations impliquées dans ce domaine, le groupe mène des actions de sensibilisation et de promotion de l'égalité hommes-femmes, tant auprès des personnels que des élèves des écoles.

Contacts : Pauline RICHAUD, TBWA\CORPORATE

(tél : 04.72.59.17.16) : <mailto:pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com>)

Brigitte POREE, CGE - tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@cge.asso.fr